

Hypothèses étymologiques autour de la coquille de noix

Autor(en): **Lepelley, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **48 (1984)**

Heft 191-192

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

HYPOTHÈSES ÉTYMOLOGIQUES AUTOUR DE LA COQUILLE DE NOIX

Le but de cette étude est de tenter d'expliquer l'étymologie et la formation de quelques mots français auxquels les dictionnaires d'aujourd'hui, ou d'hier, attribuent une origine obscure, ou controversée, ou pour lesquels ils proposent des filiations et des influences dont la réalité ne nous a pas semblé évidente ⁽¹⁾. Pour ce faire, nous avons eu recours à la dialectologie. Nous avons remarqué en effet que, dans les parlers normands que nous connaissons bien, un assez grand nombre de termes pouvaient être rattachés à l'étymon francique *skala 'coquille'. La plupart de ces termes évoquent une certaine image. Nous avons alors procédé à de nombreux relevés lexicaux qui nous ont permis de retrouver cette image, en général en langue d'oïl, et plus particulièrement dans les parlers du nord-ouest et de l'ouest. Ces relevés ont été faits dans le *FEW* ⁽²⁾, ainsi que dans les dictionnaires, glossaires et travaux philologiques consacrés au domaine linguistique normand ⁽³⁾.

*

Une vue d'ensemble des termes recueillis fait apparaître une double distribution en deux catégories ; soit une structure à quatre « cases ». On relèvera en effet un type à prothèse vocalique, ce qui est tout à fait normal pour les produits d'un étymon commençant par le groupe *s* + consonne, mais aussi un type sans prothèse. Dans l'un comme dans l'autre de ces types (que nous appellerons par commodité A et B), nous trouvons des formes dont le radical présente un consonantisme différent : le *k* originel placé devant un *a* ou bien s'est palatalisé progressivement pour aboutir à la constrictive alvéolaire sourde /*ç*/, ce qui est le traitement habituel en français d'oïl (cf. lat. *cattu* > *chat*) ; ou bien

(1) Voir, en particulier, les explications généralement données pour le mot *galimatias* et pour le premier élément d'*califourchon*.

(2) W. von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, depuis 1922.

(3) Nous remercions MM. Gilles Roques et Alain Lerond qui ont bien voulu nous faire part de leurs réflexions sur les hypothèses ici présentées.

il est demeuré occlusif, vélaire et sourd, ce qui est le traitement constaté généralement dans le domaine normano-picard (cf. *cattu* > *cat*). En fait, si les formes recueillies dans ce domaine présentent toutes ce particularisme phonétique, on le retrouve sporadiquement, sans doute par extension, dans d'autres régions, surtout dans l'ouest. Nous appellerons par convention dans cet article les formes à /ɛ/ « formes 1^o » et les formes à /k/ « formes 2^o ».

Les abréviations les plus souvent employées seront présentées de la façon suivante :

fr. = français	HN = Haute-Normandie
afr. = ancien français	IAN = Iles Anglo-Normandes
mfr. = moyen français	Pic. = Picardie
N = Normandie	dial. = dialectes.
BN = Basse-Normandie	

*

L'étymon francique **skala* 'coquille' a donné essentiellement en français moderne le substantif *écale* 'enveloppe recouvrant la coque des noix, noisettes, amandes, châtaignes', et le verbe dérivé *écaler* 'épouiller de l'écorce', 'décortiquer', termes d'ailleurs empruntés aux parlers normano-picards (*FEW* 17, 77 a-b et 85 a). Le correspondant germanique occidental de **skala* est **skalja*, qui a donné en français *écaille* et ses dérivés (*ibid.* 17, 88 a, 92 b).

Les multiples termes étudiés seront présentés selon le schéma suivant, dans lequel nous prenons comme exemples les formes les plus simples issues de **skala*, c'est-à-dire les formes substantivales ni dérivées ni composées.

	A) Type à prothèse	B) Type sans prothèse
Formes 1 ^o :	<i>eschale, échale</i>	<i>chale</i>
Formes 2 ^o :	<i>escale, écale</i>	<i>cale</i>

Comme on le verra plus loin, ces substantifs désignent d'une façon générale la coquille de noix ou l'écaille.

D'un point de vue phonétique, on pourrait sans doute s'étonner que, dans le domaine linguistique que nous avons étudié, des formes sans

prothèse coexistent avec des formes à prothèse. Mais si l'on considère le corpus recueilli dans une perspective diachronique, on s'aperçoit qu'il n'existe pas une seule forme sans prothèse antérieure au XIV^e siècle, alors que des formes à prothèse, formes attendues, nous l'avons vu, sont largement attestées en ancien français. On peut donc affirmer que les formes du type B sont issues des formes du type A, très vraisemblablement à partir du verbe dérivé *échaler/écaler*. Ce verbe signifie en effet, d'une façon générale, 'sortir de la coquille'. Il évoque donc l'extraction. Dans *échaler/écaler*, les locuteurs ont très bien pu sentir le *é*, syllabe initiale du radical, comme le préfixe marquant l'extraction, issu du latin *ex*, comme dans *écerveler*, *éplucher* ou *étêter*. Autrement dit, le verbe simple a pu être considéré comme un dérivé, dont le radical aurait été *chal-/cal-* ⁽⁴⁾. Et c'est sur ce radical réduit qu'on été formés secondairement d'une part le substantif *chale/cale*, d'autre part quelques composés et de multiples dérivés dont le nombre dépasse d'ailleurs largement celui des dérivés du radical plein.

PRÉSENTATION DU CORPUS

Comme, à partir du moyen français, les formes à *é-* initial et les formes sans *é-* coexistent et sont productives, nous présentons les exemples du type A et ceux du type B sous les mêmes rubriques, tout en les distinguant les uns des autres, et sans nous préoccuper de diachronie.

SUBSTANTIFS SIMPLES

Type A :

- 1° *eschale* s.f. (afr.) 'coquille', 'écaille'
- échale* s.f. (dial. ouest) 'coquille de noix ou de noisette' ⁽⁵⁾.
- 2° *escale* s.f. (afr.) 'coquille', 'écaille'
- écale* s.f. (fr.mod.) 'enveloppe des noix, noisettes, etc.'
- écale* s.f. (N) 1) 'enveloppe des noix, noisettes, etc.' - 2) 'coquille d'œuf' - 3) 'gousse de fève ou de pois'.

(4) Cf. *FEW* 17, 85 a.

(5) Le type *échale/écale* et ses dérivés peuvent également évoquer le brou de la noix (ex. : *écaler* 'ôter le brou des noix'). Ce sens n'étant que secondaire et n'entrant pas dans notre démonstration, nous n'avons pas jugé utile de le signaler autrement.

Type B :

- 1° *chale* s.f. (dial. ouest) 'coquille de noisette'.
- 2° *cale* s.f. (mfr.) 1) 'noix' - 2) 'bonnet' ⁽⁶⁾
cale s.f. (dial. divers) 'coquille de noisette'
cale s.f. (N) 1) 'coquille de noisette' - 2) 'coquille d'œuf'.

VERBES DE PREMIÈRE DÉRIVATION

(Nous appelons ainsi les formes constituées du radical simple et d'une marque verbale ; par exemple, pour l'infinitif : rad. + *-er*).

Type A :

- 1° *échaler* v.tr. (dial. ouest) 1) 'décortiquer (une noix, ...)' - 2) 'écail-
 ler un poisson'
échaler v.tr. (BN sud) 'écosser des pois'.
- 2° *écaler* v.tr. (fr.mod.) 'décortiquer (une noix, une noisette, ...)'
écaler v.tr. (N) 1) 'décortiquer (une noix, ...)' - 2) 'écosser des
 pois' - 3) 'déchirer', 'fendre'
s'écaler v.intr. (N) 1) 'se fendre' - 2) 'éclater de rire'.

Type B :

- 1° *chaler* v.tr. (mfr.) 'gauler des noix'
chaler v.tr. (dial. ouest) 1) 'décortiquer (une noix)' - 2) 'sortir
 (un escargot) de sa coquille'.
- 2° *caler* v.tr. (ds. Furetière 1690) 'décortiquer (une noix)'.

VERBES COMPOSÉS

Ils sont peu nombreux et n'appartiennent qu'au type B.

- 1° *achaler* v.tr. (dial.) 'décortiquer (une noix)'
déchaler v.tr. (dial.div.) 'décortiquer (une noix)'.
- 2° *acaler* v.tr. (Berry) 'décortiquer (une noix)'
décaler v.tr. (HN) 'décortiquer (une noix)'.

(6) A notre avis, le passage du sens de 'noix' à celui de 'bonnet' ne s'explique pas comme le propose le *FEW* 17, 85 b : « Quand les noix murissent, les coques externes s'ouvrent et commencent à se détacher quelque peu sur le côté de la noix tourné vers le bas, tandis qu'à leur partie supérieure, elles adhèrent encore étroitement. Quant aux coiffures dont il est ici question, elles sont presque toutes décrites comme étroitement ajustées, se terminant vers le bas par des rubans ou des nœuds » (trad. de L. Guinet). Nous pensons que c'est l'image de la rondeur de la noix qui a entraîné le glissement sémantique.

SUBSTANTIFS DÉRIVÉS ET VERBES DE SECONDE DÉRIVATION

Suffixe -OT.

SUBSTANTIFS

Type A :

- 1° *échalot* s.m. (dial. div.) 1) 'noix décortiquée' - 2) 'bogue de châtaigne'.
- 2° *écalot* s.m. (Larousse 1870) 'noix'
- écalot* s.m. (BN) 'cosse de pois'.

Type B :

- 1° *chalot* s.m. (Creuse) 'bogue de châtaigne'
- chalotte* s.f. (Poitou) 'coquille'.
- 2° *calot* s.m. (ds. Furetière et Trévoux) 'noix'
- calot* s.m. (N) 1) 'coquille de noix' - 2) 'gousse de fèves ou de pois'
- calot* s.m. (fr.mod.) 'coiffure légère' (7)
- calot* s.m. (fr.mod.) 'grosse bille' (8)
- calotte* s.f. (fr.mod.) 'petit bonnet rond' (7)
- calotte* s.f. (HN) 'casquette'
- calotier* s.m. (ds. Furetière et Trévoux) 'noyer' (arbre)
- calotier* s.m. (BN) 'noyer'.

VERBES

- 1° *échaloter* v.tr. (dial.div.) 'décortiquer (une noix)'.
- 2° *écaloter* v.tr. (N) 1) 'décortiquer (une noix)' - 2) 'enlever le brou d'une noix'
- décaloter* v.tr. (HN) 'retirer l'enveloppe'.

Suffixe -IN.

SUBSTANTIFS

Type A :

- 1° *échalín* s.m. (Anjou) 'brou de noix'.
- 2° *escallín* s.m. (Poitou) 'coque d'amande'
- écalín* s.m. (BN, IAN) 'coquillage spirivalve'.

(7) Voir ci-dessus la note 6.

(8) C'est la sphéricité de l'objet désigné qui a entraîné cet emploi imagé.

Type B :

1° *chalin* s.m. (dial. ouest) 'brou de noix'.2° *calin* s.m. (N) 'petit coquillage spirivalve (bigorneau)'.

*

SUBSTANTIFS ET VERBES PRÉSENTANT UN SUFFIXE
AVEC LABIALE

L'exemple typique de cette catégorie de produits de l'étymon **skala* est le s.f. *eschalope/escalope*, bien connu de l'ancien français où il désignait une coquille de noix ou d'escargot. Il s'est conservé en français moderne sous une forme relativement savante (le *s* devant consonne y est toujours prononcé), mais présente un glissement sémantique difficilement explicable. Si les dictionnaires rattachent le plus souvent la première partie de ce mot à l'étymon **skala*, ils ne s'accordent pas sur l'origine de la fin du mot. Les uns ne proposent pas d'explication ; d'autres, se fondant sur le fait que l'afr. *escalope* désignait une enveloppe (de noix ou d'escargot), voient dans cette forme le résultat d'une contamination d'*escale/écale* (voir ci-dessus) et d'*enveloppe* (v. par ex. BIW⁹). Cette explication est plausible, mais elle ne nous paraît pas satisfaisante. En effet, parallèlement à l'afr. *escalope*, l'ancien picard connaissait la forme *escalipe*, avec le même sens, forme pour laquelle il n'est pas possible d'invoquer l'influence d'*enveloppe* (9).

Nous proposons donc de voir dans *escalope*, comme dans *escalipe*, les trois éléments suivants : un radical issu de **skala*, une voyelle épen-thétique ou de liaison, et un élargissement par labiale : « escal - o/i - p ». Cette hypothèse repose sur le fait qu'un tel élargissement n'est pas inconnu d'un certain nombre de langues germaniques, particulièrement des langues scandinaves. C'est ainsi que des dialectes danois emploient le substantif *skalp* pour désigner une cosse (de pois) ; l'ancien suédois donnait au même mot le sens de 'fourreau', sens que l'on retrouve en

(9) Godefroy, dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, cite l'expression *escalippes de Saint Jacques* dans un texte de 1521. Il semble bien qu'il s'agisse de coquilles Saint-Jacques, coquillages qui, en anglais, ont conservé l'appellation de *scallop*.

islandais pour *skalpur* ⁽¹⁰⁾. Quant à l'anglais, qui désigne la coquille par le mot *scale*, issu comme le fr. *écale* de l'étymon francique **skala*, il connaît également le type à élargissement labial : *scalp* (d'où le fr. *scalper*) qui, par métaphore, désigne le crâne (littéralement « la coquille »).

En français et dans les dialectes d'oïl, l'élargissement labial se présente également le plus souvent sous la forme d'une occlusive sourde (/p/). Celle-ci peut parfois s'affaiblir soit par sonorisation (/b/), soit par perte de l'occlusion (/f/).

Quant à la voyelle épenthétique qui facilite le passage de la liquide à la labiale, nous constatons que c'est tantôt une voyelle arrondie, tantôt une voyelle non arrondie (ou rétractée).

VOYELLE ÉPENTHÉTIQUE ARRONDIE

Il s'agit le plus souvent d'un /o/, qui, dans quelques cas, s'est fermé en /u/ ou s'est antériorisé en /y/.

SUBSTANTIFS (et adjectifs dérivés)

Type A :

- 1° *eschalope* s.f. (afr.) 'coquille de noix'.
- 2° *escalope* s.f. (afr.) 1) 'coquille d'escargot ou de noix' - 2) 'cosse' *escalope* s.f. (fr.mod.) 'tranche de viande mince (surtout de veau) préparée d'une manière spéciale' ⁽¹¹⁾
- écalofe* s.f. (Pic) 1) 'coquille de noisette' - 2) 'cosse de pois ou de fèves'
- écalofre* s.f. (N) 1) 'coquille de noisette' - 2) 'cosse de pois ou de fèves'.

Type B :

- 1° *chalope* s.f. (mfr.) 'coquille de noix'

(10) Gamillscheg a fait un rapprochement entre ces deux mots (voir *FEW*, 87 b note 34).

(11) Nous proposons de voir dans cette spécialisation sémantique du mot *escalope* un effet de l'image de la spirale qu'évoque la coquille d'escargot. En effet les escalopes de veau comptent parmi les rares tranches de viande qui puissent être roulées avant d'être cuites.

chalope s.f. (BN) 'bateau à quille' ⁽¹²⁾

chaloupe s.f. (dial. ouest) 1) 'coquille de noix' - 2) 'cosse de pois'

chaloupe s.f. (fr.mod.) 'embarcation non pontée' ⁽¹²⁾

chalupe s.f. (dial. ouest) 'cosse de fèves ou de pois'

chalupe s.f. (mfr.) 'petit bateau'.

2° *calope* s.f. (dial.div.) 'enveloppe, coquille de noix'

calofe s.f. (dial.div.) 1) 'cosse de fève' - 2) 'bogue de châtaigne'.

VERBES

Type A ou B :

2° *écaloper* v.tr. (N) 'décortiquer (une noix)'

écalofer v.tr. (Pic) 'casser des noisettes'

écalofrer v.tr. (N) 1) 'casser des noisettes' - 2) 'écosser des pois'.

Type B :

1° *chalouper* v.tr. (Poitou) 'ôter la cosse des pois'.

2° *calouper* v.tr. (Poitou) 'ôter la cosse des pois'

décaloper v.tr. (N) 'décortiquer (une noix)'

décalofrer v.tr. (N) 'ôter la bogue d'une châtaigne'.

VOYELLE ÉPENTHÉTIQUE RÉTRACTÉE

Il s'agit toujours d'un /i/. Nous n'avons relevé que deux formes élargies simples (sans suffixe), mais plusieurs formes suffixées.

Sans suffixe :

Type A :

2° *escalippe* s.f. (anc. picard) 'coquille'

écalipe s.f. (Pic) 'écaille'.

Avec le suffixe *-ET*

Type B :

2° *calipette* s.f. (N, Pic, Ouest) 1) 'petit bonnet de femme', 'coiffe' ⁽¹³⁾ - 2) 'culbute (= tour qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut de façon à retomber de l'autre côté)' ⁽¹⁴⁾.

(12) Emploi figuré du précédent (cf. la « coque » d'un bateau).

(13) Voir ci-dessus la note 6.

(14) Le mouvement de la culbute évoque la spirale de la coquille de l'escargot.

Avec les suffixes *-ET* et *-OT*

Type B :

2° *calipetot* s.m. (HN) 'escargot'.

Avec le suffixe *-OT*

SUBSTANTIFS

Type B :

2° *calipot* s.m. (HN) 'bernard-l'hermite' ⁽¹⁵⁾

calibot s.m. (Pic) 'escargot'.

VERBES

Type B :

2° *décalipoter* v.tr. (HN) 'sortir une noix ou un escargot de sa coquille'

décalifoter v.tr. (N) 'ôter une noix de sa coquille'

écalifoter v.tr. (HN) 'retirer des noisettes de leur enveloppe'.

Avec un autre suffixe :

Type B :

2° *calipêlot* s.m. (BN) 'petit bateau peu stable' ⁽¹⁶⁾.

*

TERMES A DEUX RADICAUX

L'examen des derniers termes présentés montre que les produits de **skala* à élargissement labial avec voyelle épenthétique *i* sont localisés en Picardie et en Normandie, éventuellement plus au sud dans l'Ouest.

(15) Allusion à la coquille en forme de spirale du buccin dans laquelle se loge le bernard-l'hermite.

(16) Ce terme est sans doute formé des éléments suivants : *cal - i - p + el + ot*. Après le radical élargi, nous constatons la présence de deux suffixes à valeur diminutive : *-el* (fr.mod. *-eau* ; ex. : *drapel*, *drapeau*) et *-ot*. Le radical évoque la même image que les substantifs *chalo**pe*, *chalou**pe* (voir ci-dessus la note 12).

Ce n'est pas étonnant puisqu'ils appartiennent tous à la catégorie 2, celle des formes normano-picardes. Des formes telles que **chalipette* ou **chalipot* ne semblent pas exister. De plus, à part les substantifs *escalipe* et *écalipe*, que nous avons rangés dans le type A, mais qui pourraient être considérés comme des composés du type B au moyen du préfixe *es-/é-*, c'est ce type B qui a été le seul productif.

On arrive alors, si l'on ne considère que le domaine normano-picard, à un ensemble de termes dont l'élément commun est *cali* : *écalipe*, *calipette*, *calipetot*, *calipot*, *calibot*, *décalipoter*, *décalifoter*, *écalifoter*, *calipêlot*. Or tous ces mots évoquent, plus ou moins directement, la rondeur, éventuellement la spirale, d'abord celle de la coquille d'une noix, d'un escargot ou d'un coquillage, puis par image celle d'un bonnet ou d'une petite barque (dite souvent « coquille de noix ») ; enfin par une image plus dynamique celle d'une culbute. On peut dire qu'aujourd'hui, dans le français régional de Normandie, celui de tous ces mots qui est le plus vivant est justement *calipette* qui, s'il est encore connu de quelques spécialistes de la coiffure dans son sens de 'petite coiffe', 'bonnet très serré et collant', 'serre-tête' (17), appartient, avec le sens de 'culbute', 'cabriole', au vocabulaire courant de la plupart des Normands, et d'autres Français, pour lesquels la forme *galipette* semble artificielle.

Nous avançons alors l'hypothèse suivante : les termes ci-dessus ont pu être analysés par les locuteurs de la façon suivante : *calipette* = *cali - pette* ; *calipot* = *cali - pot* ; *décalipoter* = *dé - cali - poter* ; *calipêlot* = *cali - pêlot*. Même si le dernier élément n'évoque rien de précis dans l'esprit du locuteur, l'élément *cali* a été senti comme porteur sémantiquement de l'idée de rondeur ou de spirale. En associant à cet élément un second élément issu d'un radical connu, les parlers normands, et au moins une fois le français, ont formé de nouveaux substantifs qui évoquent la spirale, la rondeur ou tout au moins une notion qui peut se rapprocher de ces dernières.

TERMES ÉVOQUANT LA SPIRALE

(tous les exemples appartenant aux parlers normands, leur localisation ne sera pas signalée)

(17) Cf. Marguerite Bruneau, *Histoire du costume populaire en Normandie*, t. I, C.A.E.N. 1983, p. 25.

calimachon/calimaçon s.m. (*cali* + *limaçon*, avec chute de l'une des syllabes -li- par haplologie) 'escargot'
calication s.m. (*cali* + *caton* = *chaton*) 'escargot'
calichimblet s.m. (*cali* + *chimblet* s.m. (BN) 'culbute'
calibute s.f. (*cali* + v. *buter*, cf. fr. *culbute*) 'culbute'
calimounet s.m. (*cali* + une forme réduite de *moulinet* 'petit moulin') 'culbute'
calicôcot s.m., *calicoquet* s.m. (*cali* + un dérivé en -ot ou -et de *coque*) 'buccin' (coquillage).

TERMES ÉVOQUANT L'ARRONDI

Il s'agit d'expressions correspondant au fr. à *califourchon*, évoquant donc l'arrondi des cuisses et des jambes, en particulier lorsqu'une personne est à cheval :

à *califourquet* (*cali* + *fourquet* s.m. qui, en Normandie, désigne, d'une façon générale, une bifurcation, par exemple celle que peut former une branche sur un arbre, et souvent plus précisément l'entre-deux des cuisses. C'est le cas ici, comme dans les formes suivantes)

à *califourquette*

à *caillifourquette* (employé par D. Ferrand dans la *Muse Normande* en 1655)

à *califourchette*

à la *califourquette*.

Il nous semble évident que le fr. à *califourchon* est de formation identique à à *califourquet* et qu'il évoque la même image⁽¹⁸⁾. Si nous n'avons pas relevé le s.m. *fourchon* avec le sens précis d'entre-deux des cuisses, il est néanmoins attesté avec celui de 'bifurcation' (par

(18) Les étymologies généralement proposées pour cette locution sont les suivantes : ou bien formation à partir des verbes *caler* et *fourcher*, ou bien formation à partir du breton *kall* 'testicules' et du fr. *fourche*. L'adverbe à *califourchon* est souvent rapproché de à *tâtons*, à *croupetons*, à *reculons*, qui appartiennent à une classe d'adverbes en -ons, d'ailleurs assez peu productive en ancien français. Mais outre le fait que à *califourchon* est certainement de date plus récente, nous constatons qu'il ne présente pas exactement la même terminaison, même si l'on relève au XVI^e siècle quelques attestations de à *califourchons*.

exemple d'une branche sur un arbre) ⁽¹⁹⁾. Quant à la notion d'arrondi, elle apparaît dans une expression imagée : d'une personne qui est restée longtemps à califourchon sur un cheval, ne dit-on pas qu'elle a « les jambes arquées » ?

La notion de rondeur est également présente dans le substantif m.pl. employé dans le parler normand de Jersey *califichiaux* pour désigner les coquilles Saint-Jacques. Le second élément semble appartenir à la famille du verbe français *ficher*, à moins qu'il ne soit formé sur la finale du s.f. *gofiche*, *cofiche* qui, dans le français régional de Granville et d'une partie de la côte occidentale du département de la Manche, désigne la coquille Saint-Jacques ⁽²⁰⁾.

TERMES ÉVOQUANT LE MOUVEMENT

L'exclamation normande *caliberdas* ! est l'équivalent du fr. *pata-tras* ! Son premier élément évoque sans doute le mouvement de rotation qui peut accompagner une chute, surtout s'il s'agit d'une personne qui roule par terre. Quant au second élément, il est bien connu des parlers d'oïl : sous les formes *berda* ou *breda*, il est issu de l'étymon *brittus* 'breton', et l'on a pu constater qu'en général les produits de cet étymon évoquent le bruit et/ou la confusion (cf. le v.fr. *bredouiller*). Divers dialectes emploient la locution adverbiale *bredi-breda* aux sens de 'd'une façon embrouillée', 'à tort et à travers'. En Normandie centrale, elle signifie 'à la hâte' ; en tant qu'exclamation, *berdi-berda* ! a le même emploi que *caliberdas* cité ci-dessus.

Il faut noter qu'à l'intérieur de cette catégorie de mots à deux radicaux dont le premier évoque la spirale ou la rondeur, il s'est produit des glissements d'emploi. C'est ainsi que *califourquet* (de la loc. adv. à *califourquet*) est parfois employé comme substantif avec le sens de 'culbute', 'cabriole', la valeur sémantique du second élément étant alors oubliée. À l'inverse, on retrouve à peu près le substantif *calimou-net* 'culbute' dans l'expression à *calimoulette* (*moulette* étant soit une

(19) Si le *FEW* ne relève pas à *califourchon* sous l'étymon **skala*, il signale cependant un certain nombre de termes dialectaux évoquant le fait d'écarter les jambes (XVII 82 b et 85 b).

(20) Le mot *gofiche*, *cofiche* passe généralement pour être un emprunt de l'anglais *codfish* 'morue'.

déformation, avec féminisation, de *mounet*, soit une réduction de *moulinette*, dérivé lui aussi de *moulin*), expression qui a le sens de 'à califourchon'. De même *caliberdas*, interjection, forme la locution adverbiale à *caliberda/à calibreda*, avec encore le sens de 'à califourchon'.

On peut enfin ranger parmi les mots normands à deux radicaux un substantif dont le premier élément est encore *cali*, mais sous une forme nasalisée (comme on en a vu un exemple ci-dessus) : *calinossets* s.m.pl. (*calin* + *os* + le suffixe diminutif *-et*) 'castagnettes formées de deux os plats'. Littéralement, le mot signifierait 'petits os ronds'.



TERMES A DEUX RADICAUX DONT LE PREMIER EST UNE DÉFORMATION DE CALI

Parmi les mots qui ont été étudiés précédemment et qui commencent par la syllabe *ca-*, qu'il s'agisse de formes archaïques, dialectales ou spécifiquement normandes, il en est un certain nombre qui, au moins en Normandie où ont porté surtout nos recherches, peuvent présenter une altération de cette syllabe. L'altération affecte tantôt la voyelle, tantôt la consonne.

ALTÉRATION DE LA VOYELLE

On sait que le normano-picard *calimachon/calimaçon* est devenu en français *colimaçon*, par un changement de voyelle de la syllabe initiale attribué par les lexicologues à l'influence du mot *coque* ou *coquille*. Nous nous contenterons de constater, non pas à proprement parler ce changement, mais plutôt cette dualité, ce polymorphisme de l'élément *cali* : certains parlers normands utilisent conjointement *calimachon* et *colimachon*. De même à Jersey, les coquilles Saint-Jacques sont-elles appelées *califichiaux* (voir ci-dessus) ou *colifichiaux*. Dans le Val de Saire, un galopin est un « calimatiais » ou un « colimatiais ».

C'est en nous fondant sur ce polymorphisme *cali/coli* que nous proposons, sous toutes réserves, de voir dans le substantif français *colifichet* un de ces termes à deux radicaux dont le premier est une

déformation de *cali*. Les lexicologues expliquent généralement ce mot soit comme un composé des verbes *coller* et *ficher*, soit comme une déformation du terme *coeffichier*, dérivé de *coiffe*, relevé au XV^e siècle et dont on ne connaît pas exactement le sens. De toute façon, il est difficile de passer de /kwé/ ou de /kwèf/ à /kòli/. Reprenons alors, par exemple, la définition de *colifichet* que donne en 1704 le *Dictionnaire de Trévoux* (qui propose d'ailleurs l'étymologie : *coller* + *ficher*) : « petit morceau de papier, de carte, de parchemin, coupé proprement avec des ciseaux, représentant diverses formes ou desseins, qu'on colle ensuite sur du bois, du velours, etc. ». Si l'on suppose que ces ornements de papier que l'on fixait, que l'on appliquait (anciens sens du v. *ficher*), avaient d'abord des formes arrondies ou en spirales, on retrouve le sème souvent exprimé par les produits de l'étymon **skala*, et en particulier par l'élément *cali*. Le substantif **califichet* ou *colifichet* serait donc composé de cet élément *cali*, dont nous avons relevé maints exemples, et d'un dérivé en -et du v. *ficher*, dérivé de forme française correspondant au dérivé de forme normano-picarde que l'on relève dans le substantif *affiquet*, lequel appartient d'ailleurs au même vocabulaire que *colifichet*.

ALTÉRATION DE LA CONSONNE

Passons maintenant à la déformation de la syllabe initiale de l'élément *cali* portant cette fois non plus sur la voyelle, mais sur la consonne. Nous constatons alors la possibilité d'une sonorisation de cette consonne, transformation qui, en phonétique évolutive, n'est pas un phénomène inconnu. Dans les parlers normands, nous constatons par exemple que l'enveloppe de la châtaigne peut être désignée par les mots *calope* s.f. et *galope* s.f. ; la noix par les mots *calot* s.m. et *galot* s.m. Le noyer (arbre) que les dictionnaires de Furetière et de Trévoux appellent *calotier* porte le nom de *galotier* dans le département de l'Eure.

Considérant donc la possibilité du polymorphisme *cali/gali*, nous rappelons tout d'abord que le fr. *galipette* est généralement considéré aujourd'hui comme une autre forme de *calipette* 'culbute' que nous avons relevé dans notre corpus dialectal de l'ouest et qui semble bien plus ancien ⁽²¹⁾. Il nous semble également très vraisemblable que le s.f.

(21) Le *FEW* 17, 478 b, rattache *galipette* à l'étymon ancien francique *wala* 'bon'.

galimafrée, qui a désigné un hachis de diverses viandes, un ragoût, puis, par image, un ouvrage composé de parties hétéroclites, un mélange confus, et que les dictionnaires du français moderne définissent comme un « mets peu appétissant », appartient à la même catégorie. D'ailleurs la forme *calimafrée* est la plus ancienne qui ait été relevée, en 1393 dans le *Ménagier de Paris*. Le premier élément évoquerait sinon la spirale, du moins le mélange, notions qui, en cuisine, ne sont pas éloignées l'une de l'autre. Le second élément est reconnu comme venant du verbe picard *mafrer* 'manger beaucoup', lui-même issu du moyen néerlandais *maffelen* (même sens). La « calimafrée » ou « galimafrée » serait donc, à l'origine, un mélange de différents aliments ⁽²²⁾.

C'est la même idée de mélange que nous proposons de voir, mais cette fois sous réserves, dans le mot *galimatias*. Ce substantif n'a jamais été expliqué, nous semble-t-il, de façon convaincante et la plupart des dictionnaires français reconnaissent la difficulté de lui trouver une étymologie satisfaisante ⁽²³⁾. Nous suggérons alors de le considérer comme un terme composé de deux radicaux dont le premier serait *cali*, sous la forme seconde *gali*. Nous signalons d'ailleurs que, dans le parler de Jersey où l'escargot est dit « colînmachon », le type *galimatias* peut se présenter sous les formes *galimatchias*, *galînmachias* et *colînmachias*. Ceci, s'ajoutant à ce qui a été dit plus haut à propos de *califichiaux*, montrerait que *cali*, *coli* (ou *colî*) et *gali* seraient des réalisations différentes d'un même élément. De plus on constate que les formes jersiaises, équivalentes sémantiquement, désignent aussi bien un mélange quelconque que le véritable *galimatias* verbal. Il reste bien sûr à expliquer le second élément du mot et nous en sommes réduit aux conjectures. Il nous semble cependant pouvoir être rattaché à l'étymon latin *mattus* 'humide', 'mou', et présenter le suffixe *-as* à valeur péjorative (cf. le mot *plâtras*). *Mattus* a donné en français l'adjectif *mat* qui, après avoir signifié 'abattu', 'vaincu', 'triste', a aujourd'hui le sens de 'terne'. Dans des parlers normands, il a donné *mates* s.f.pl. 'lait caillé', *maté* adj. 'caillé' et *matifas* s.m. 'enduit à base d'argile', 'mortier de

(22) Les dictionnaires proposent généralement de voir dans le mot *galimafrée* un composé des verbes *galer* (cf. *galant*, issu de l'étymon *wala* 'bon' (cf. note précédente) et *mafrer*.

(23) Parmi les étymologies proposées sous toutes réserves par les dictionnaires, nous relevons les deux suivantes qui apparaissent le plus souvent : bas-latin *ballimathia* 'chansons licencieuses' ; jargon d'étudiants du XVI^e s. : **gallimathia*, formé sur *gallus* 'coq' et *mathia* 'science'.

chaux et de sable'. Si l'on considère les différents produits de cet étymon dans le domaine français (*FEW* VI 1, 518 b sqq.) et leurs différents sens, on s'aperçoit qu'ils évoquent assez souvent quelque chose d'obscur, de compact, de grossier. Ces notions conviendraient bien au substantif *galimatias*, que nous analyserions donc de la façon suivante : *gali* ('mélange') + *mat(i)* ('confusion') + suff. -as.

*

En résumé, nous proposons de ranger parmi les produits de l'étymon francique **skala* une douzaine de mots français dont la moitié seulement sont généralement attribués à cette famille (*écale*, *écaler*, *calot*, *calotte*, *escalope*, *chaloupe*). Pour les deux premiers, nous n'apportons rien de nouveau ; mais nous pouvons penser que les dix autres évoquent tous soit l'image de rondeur tirée de la forme de la noix (*calot*, *calotte*, *chaloupe* ⁽²⁴⁾, à *califourchon*) ⁽²⁵⁾, soit celle de mouvement tournant qui peut en être dérivée (*escalope*, *colimaçon*, *colifichet*, *galipette*, *galimafrée*, *galimatias*). Les exemples français sont éclairés par les nombreux termes dialectaux, recueillis essentiellement en Normandie. Ces termes dialectaux nous permettent d'une part d'affirmer la réalité de ces images, d'autre part de supposer l'existence d'un radical à élargissement labial particulièrement productif, d'isoler un élément *cali* sémantiquement très expressif, enfin de constater le polymorphisme de cet élément (*cali/coli/gali*) grâce auquel nous pouvons voir dans

(24) M. Alain Lerond nous signale un type lexical donné par le *FEW* XXIII, 91 b, comme d'origine inconnue, et qui doit être ajouté à notre liste. Il se présente sous les formes *galoubie* s.f. (Littré), *galoubille* (Lar. Univ. 1948), *galoupille* (Lar. 1930) et désigne un petit bateau de rivière. On peut y voir facilement le radical à initiale sonorisée *gal-* suivi de la voyelle épenthétique arrondie et fermée /u/ et de l'élargissement labial sonore ou sourd /b/p. Les suffixes -ie ou -ille complètent la formation de ces mots dont la valeur sémantique est à rapprocher de celle de *chaloupe*.

(25) Peut-être faut-il faire entrer également dans cette catégorie le substantif masculin *callibistri*, employé au XVI^e s. au moins par Rabelais et par Ph. de Marnix avec le plus souvent le sens de 'sexe féminin' ou 'sexe masculin', parfois avec le sens de 'fesses' (cf. Huguet, *Dict. de la langue franç. du XVI^e s.*, et Sainéan, *La langue de Rabelais*). Signalons que le mot a été relevé en Haute-Normandie par A. Delboulle, dans son *Glossaire de la Vallée d'Yères*.

galipette et dans *galimafrée* des produits de **skala* et non de l'étymon ancien francique *wala* 'bon' auquel on a généralement recours.

Sans doute nos propositions sont-elles discutables sur tel ou tel point et nous n'en avons présenté certaines qu'avec prudence. Nous souhaitons néanmoins qu'elles démontrent, si ce n'était déjà fait, que les recherches dialectologiques sont indispensables à la connaissance de la formation du vocabulaire français.

Caen.

René LEPELLEY

